

BRETAGNE TIERS-LIEUX
La maison commune des tiers-lieux bretons

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2024



SOMMAIRE

	Rapport moral	p3
	Chiffres clés	p4
	Dates clés	p5
	Le manifeste	p6
	Gouvernance	p7
	L'équipe salariée	p9
	Parties prenantes	p10
	Les temps forts 2024	p12
	Communication et visibilité du réseau	p22
	Rapport financier	p25
	Perspectives	p27

Rapport moral

L'année 2024 a été marquée par un engagement renforcé, des initiatives et de nouveaux services au sein de notre association, Bretagne Tiers-Lieux. Ensemble, nous avons œuvré pour promouvoir le vivre-ensemble, la solidarité, l'innovation sociale, et ainsi œuvrer à l'écriture de nouveaux récits pour des territoires viables et durables.

Dans un contexte national de montée de l'extrême droite, de crise de confiance et de repli sur soi, d'une incapacité au débat et au consensus, les tiers-lieux se doivent de continuer à assurer leur rôle social auprès de tou*te*s, leur rôle politique auprès des pouvoirs publics, leur capacité à fédérer au sein des territoires. Ce rapport moral a pour but de vous rendre compte des actions menées, des défis relevés et des perspectives d'avenir.

Au cours de l'année 2024, notre association a organisé plusieurs événements et projets significatifs :

- Le 2^e festival des tiers-lieux de Bretagne à Guidel (sous fond de dissolution de l'Assemblée nationale !) nous a montré que la force du réseau est sa capacité à renforcer nos liens et à prendre notre place en tant qu'acteurs à part entière dans les défis qui nous attendent.
- Pour conforter notre rôle d'accompagnement et de soutien, des formations courtes ont été proposées sur des thématiques essentielles au bon développement des tiers-lieux, des remues-méninges pour « penser ensemble » et une nouvelle offre a vu le jour, favorisant l'entraide par le pair à pair et le compagnonnage.
- En appui à la politique régionale de la formation, à travers l'appel à projets DEFFINOV, l'association a continué à jouer pleinement son rôle d'interface et d'accompagnement auprès des lauréats, dans un souci de capitaliser et de valoriser la place des tiers-lieux dans les politiques publiques sectorielles.
- Nous continuons à ancrer les tiers-lieux dans le paysage institutionnel et géographique en développant de nouveaux partenariats d'échange.

Entourée de ses 113 adhérents, de partenaires et d'experts, notre modèle d'association repose sur un engagement bénévole, à hauteur de 350h pour l'année 2024. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur dévouement et leur passion.

L'année 2024 a également été jalonnée de défis. La gestion des ressources financières et le soutien de la puissance publique constituent des enjeux cruciaux pour le réseau et les tiers-lieux, qui nécessitent toute notre vigilance et combativité, à l'image de la mobilisation générale lors du vote de la loi de finances 2025. Ces obstacles nous font aussi grandir et nous offrent l'opportunité d'adapter nos stratégies sans perdre de vue le cap.

En regardant vers l'avenir, nous souhaitons continuer à développer nos actions en 2025. Parmi nos objectifs, nous envisageons de :

- Renforcer nos liens entre membres en consolidant notre modèle de coopération et de réciprocité.
- Favoriser l'accompagnement des porteurs de projet et la professionnalisation des tiers-lieux pour assurer leur pérennité.
- Renforcer notre action de plaidoyer et d'acculturation pour assumer pleinement notre rôle politique au service de l'intérêt général, notamment en vue des municipales de 2026.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à faire de 2024 une année riche en actions et en échanges. Ensemble, continuons à construire un avenir démocratique, solidaire et durable.

Merci à tous pour votre engagement et votre confiance.

Les chiffres clés du réseau en 2024

231 tiers-lieux identifiés
(Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan)

7 événements régionaux (435 participants)

18 projets accompagnés dans le cadre du dispositif régional Deffinov

113 adhérent.e.s dont :

- 43 membres Tiers-Lieu
- 36 membres Jeune Pousse
- 34 membres sympathisant

contre 97 membres en 2023

Lancement de la formation Piloter un tiers-lieu #3 : 10 stagiaires

11 lettres d'infos mensuelles
(1350 abonnés) et 8000 abonné.e.s sur LinkedIn

40 membres actifs
350 h de bénévolat sur l'animation de rencontres
13k€ de budget contributif

30 représentations ou interventions dans l'écosystème breton

Les dates clés du réseau depuis sa création

Emergence du collectif à l'initiative de plusieurs tiers-lieux et réseaux

1^{ère} campagne d'adhésion ouverte à tous les acteurs du mouvement des tiers-lieux. Le réseau rassemble sa communauté lors du premier Festival des Tiers-Lieux

C'est la 2^{ème} édition du festival des tiers-lieux bretons. Le réseau lance son dispositif d'accompagnement pour les tiers-lieux

Fin 2022, le réseau compte 61 adhérents.

Fin 2024, le réseau compte 113 adhérents.



Le projet Bretagne Tiers-Lieux devient une association de préfiguration

Fin 2023, le réseau compte 97 adhérents

le bureau renouvelé accueille 2 nouveaux membres lors de l'Assemblée Générale de mai 2023. La gouvernance évolue avec la création du conseil stratégique réunit pour la 1^{ère} fois en décembre 2023.

Le manifeste du réseau

Notre vision des tiers-lieux

A la demande de l'Assemblée Générale 2023, le réseau a retravaillé son manifeste, abondé par le conseil stratégique, et voté son adoption en Assemblée Générale Ordinaire, en janvier 2024

L'association est soucieuse de se doter d'un manifeste dans lequel elle affirme la raison d'être de son action et son identité, **elle pose des repères stables** afin de faciliter l'appropriation par tou.te.s de la **culture** "tiers-lieu" et l'engagement de son collectif d'adhérent.e.s. Il ressort ainsi l'importance d'identifier et de qualifier le processus tiers-lieu, au sens de Bretagne Tiers-Lieux :

1 Du "faire tiers-lieu" dans un lieu repère

Si le concept de tiers-lieu peut être assimilé à un processus continu basé sur des méthodes collaboratives et expérimentales, **il revient dans sa nature première d'être associé à un lieu physique**. C'est autour du lieu que les usages et les activités se forment. Si le lieu n'existe pas toujours au démarrage, le processus collectif doit aboutir à sa création sur un territoire donné. En chemin, il peut y avoir des lieux éphémères, mobiles, qui participent à la consolidation du collectif. Si des actions itinérantes peuvent être des tiers-lieux, elles sont rattachées à un lieu physique existant ou en devenir.

2 Un modèle économique au service d'un projet social

Nous pensons les tiers-lieux comme des espaces de réflexion et d'action qui amènent à une **dynamique de transformation au service de leur territoire**. Leurs actions sont étroitement liées à l'environnement géographique, social, culturel, économique et démographique et aux besoins de leur territoire et de ses habitant.e.s. À ce titre, les tiers-lieux n'ont pas pour objectif principal la recherche de profit et s'appuient sur un principe de lucrativité limitée, **mettant leur rentabilité au service de leur finalité sociale**.

3 Des espaces d'expérimentation et de coopération vers de nouveaux possibles

Les tiers-lieux sont des **espaces collectifs d'expérimentation** au sein desquels se réinvente la manière d'imaginer et de porter des actions d'intérêt général, au regard des défis de la transition (économique, sociétale, environnementale, culturelle...) vers de nouveaux possibles, plus durables et plus collectifs. **Ils s'inscrivent ainsi en complémentarité avec les acteurs (publics et privés) du territoire pour faire ensemble et invitent au faire autrement**.

4 Des lieux d'émancipation individuelle au sein d'une dynamique collective

Les tiers-lieux portent l'ambition de nourrir le **parcours d'émancipation de l'individu** favorisant ainsi sa capacité d'auto-détermination. Cette dimension individuelle s'associe étroitement à la **dimension collective** des tiers-lieux qui apporte un **cadre de réflexion, d'action et de décision ouvert** à chacun.e. Cette expérience collective contribue ainsi à l'**esprit d'ouverture, de lien social, de faire ensemble**.

5 Des espaces d'ouverture favorisant l'hybridation

Les tiers-lieux, en tant qu'espace collectif de transformation, ont vocation à passer d'une logique de silo vers **une logique de transversalité et d'hybridation**. Ils veillent ainsi à diversifier leurs usages et activités pour favoriser ainsi la mixité des publics et la diversité des rencontres. Les tiers-lieux sont des **lieux de sociabilité, d'apprentissage, portant des valeurs d'accueil, d'hospitalité, de partage**.

Gouvernance

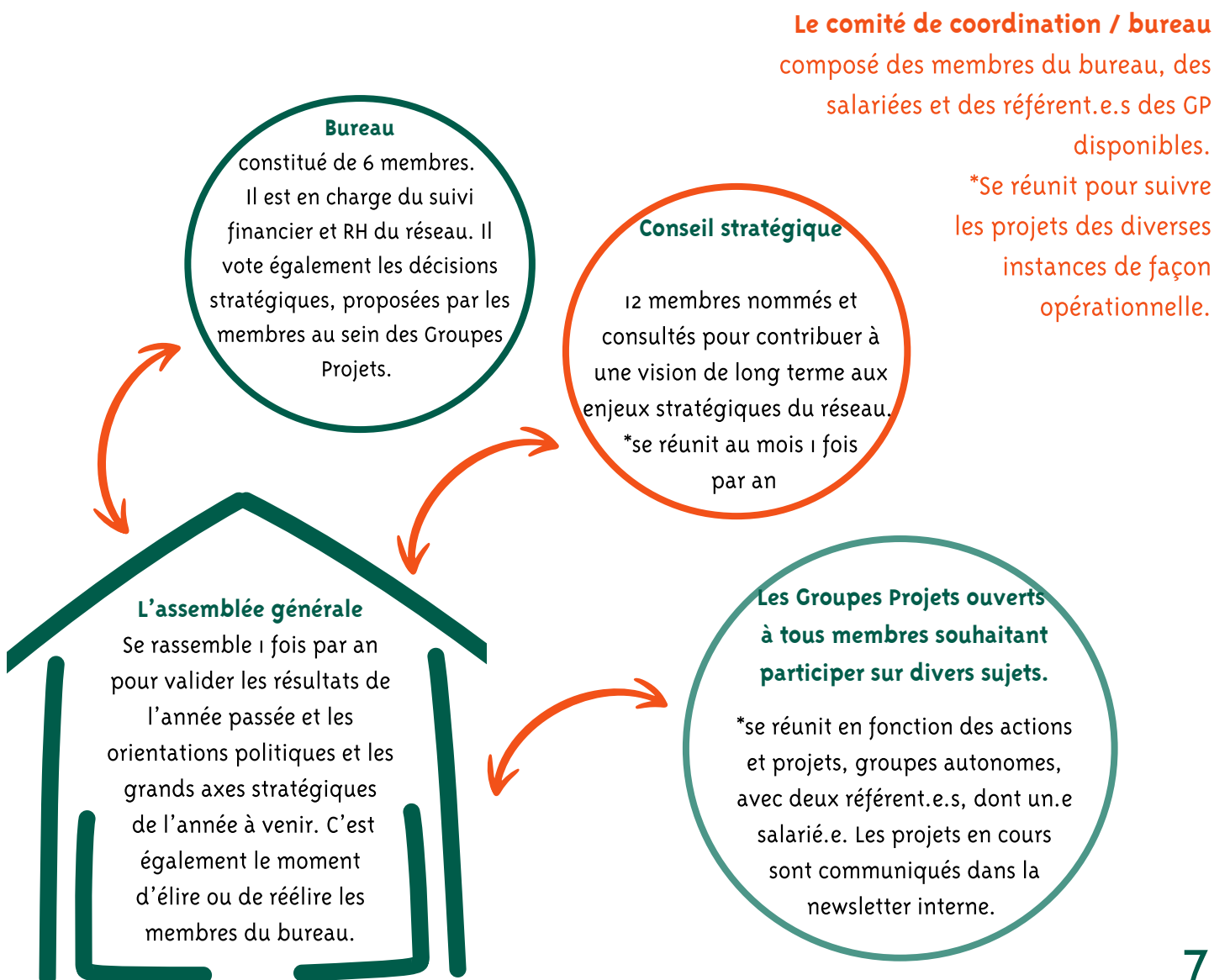
Le bureau

Le bureau de Bretagne Tiers-Lieux est constitué de 6 membres (et un membre suppléant) et se réunit toutes les 6 semaines. Le bureau vote les orientations stratégiques de l'association, dont les actions sont déployées par les groupes projet. Il représente l'association lors des rencontres extérieures ou auprès des partenaires, en binôme avec les salariées. Il est également chargé du suivi administratif, financier et RH du réseau.

Un des membres du bureau siège au conseil d'administration de l'Association Nationale des Tiers-Lieux (ANTL).

2024 a été marquée par un renouvellement des membres du bureau lors de l'assemblée générale du 4 juillet avec l'arrivée de Marie Bauduin et d'Olivier Audet.

Le schéma de la gouvernance



FOCUS sur les Groupes Projets

En 2024, la feuille de route du réseau s'est organisée autour de 4 groupes projets axés sur les thématiques suivantes : animation de réseau, acculturation des territoires, formation et accompagnement. Ces groupes projets impliquent l'équipe salariée, le bureau et/ou des membres du réseau.

GP Animation

Animer la communauté des tiers-lieux de Bretagne, organisation des Remues-méninges (rencontres régionales thématiques, apéros locaux de tiers-lieux), appui aux cercles sectoriels (tiers-lieux littoraux, jeunesse).

GP Formation

Accompagner le développement de la formation dans les tiers-lieux, organiser les sessions de Piloter un tiers-lieu, communiquer sur les formations existantes pour les professionnels des tiers-lieux, organiser des formations courtes pour les adhérents

GP Acculturation des Territoires

Contribuer et faciliter l'interconnaissance et le lien avec les territoires et pouvoirs publics.
Journée pour les acteurs publics engagés pour les tiers-lieux
journées dédiées aux chargé.e.s de projet Petites Villes de Demain
Edition du panorama des tiers-lieux bretons
Mobilisation auprès des élus locaux aux côtés de l'Association Nationale des Tiers-Lieux dans le cadre du vote du projet de loi de finances 2025

GP Accompagnement

Structurer un parcours d'accompagnement des porteurs de projet en articulation avec l'écosystème ESS et de l'accompagnement (visites apprenantes, fenêtres ouvertes, compagnonnage et mentorat)

- prototypage du compagnonnage
- Impulsion tiers-lieu

L'équipe salariée

En 2024 l'équipe s'est vue évoluer avec le départ du directeur Arnaud Bonnet en mars 2024. Les 4 salariés créent le lien entre les membres, les Groupes Projets, le bureau et le conseil stratégique.

L'année a également été marquée par la présence d'Alexandra Bastin pour un stage en RSE d'une durée de 3 mois. Son stage lui a permis de réaliser un diagnostic RSE de l'association.

Jusqu'en mars 2024 :



Arnaud Bonnet
Confondateur et
directeur



Youna Kervestin
Chargée de
communication



Lucie Bruyet
Chargée de
formation



Olympia Roumier
Chargée d'animation
du réseau

A partir d'avril 2024



Lucie Bruyet
Directrice
& chargée de projet
DEFFINOV



Youna Kervestin
Chargée de
communication



Olympia Roumier
Chargée d'animation
et d'accompagnement

INTERNES

Salariées
Bureau
Conseil stratégique
Groupes projets

PARTENAIRES

Kengo, Pôle ESS, Bruded, Collectif festival, Coop'Eskem Résille, CRESS, Collporterre, HYBRIDES, France Active, Tag, Sciences po, chercheurs...

FINANCEURS

Banque des territoires
Agence Nationale de la cohésion des territoires
SGAR - DREETS
Région Bretagne

CITOYEN.NE.S

étudiant.e.s
porteur.e.s de projets
demandes entrantes

MEMBRES BRETAGNE TIERS-LIEUX



100 membres
40 contributeur.ice.s
aux projets

RESEAUX THEMATIQUES

Cafe asso
coworking rennais
Fablab
Recyclerie
Supermab

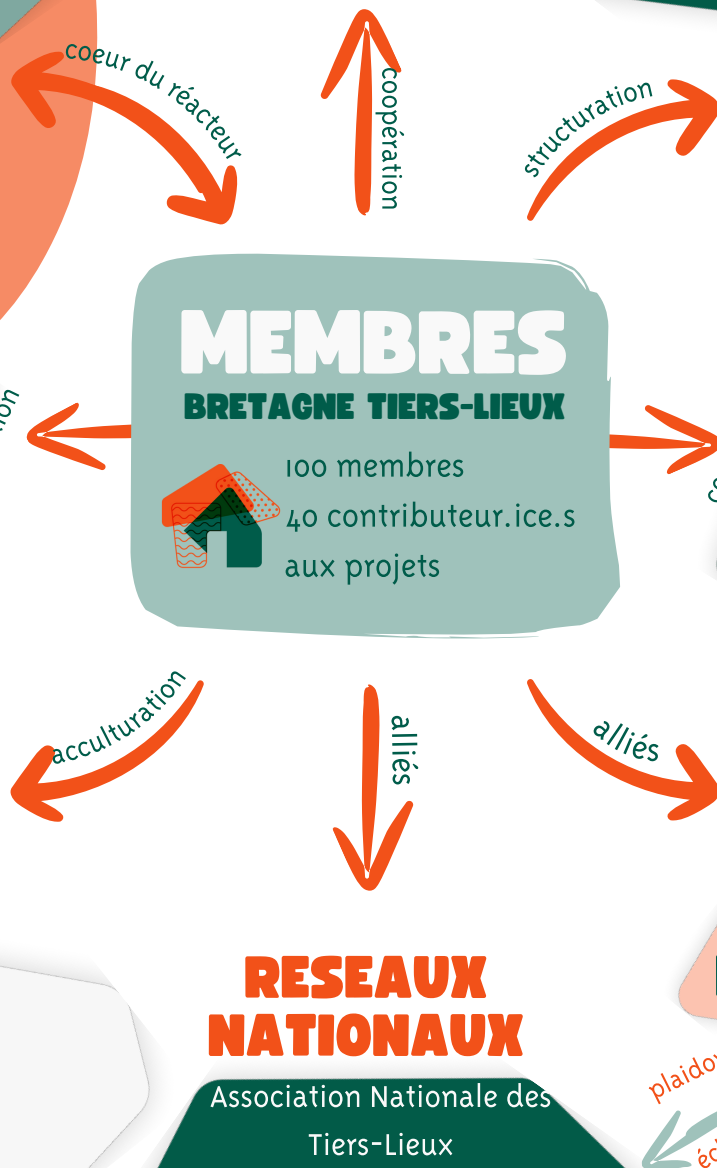
ACTEURS PUBLICS

Région Bretagne
Banque des territoires
DRAC
Technicien.ne.s PVD
Collectivités locales :
élu.e.s, technicien.ne.s

RESEAUX NATIONAUX

Association Nationale des
Tiers-Lieux
GIP France Tiers-lieux
Agence Nationale de la
cohésion des territoires

RÉSEAUX REGIONAUX





Les temps forts et les actions 2024

I. Animer la communauté des tiers-lieux de Bretagne

En 2024, le réseau a poursuivi sa programmation de rencontres thématiques avec un total de 7 événements (co)-organisés

7

Événements

435

Participants



Les rencontres régionales multi-acteurs

Au travers de 4 temps forts régionaux, Bretagne Tiers-Lieux a réuni les tiers-lieux du territoire et les acteurs concernés autour de grandes thématiques :

- . Egalité de genres en tiers-lieux
- . Tiers-Lieux apprenants
- . Journée dédiée aux acteurs publics
- . festival des tiers-lieux bretons



Les rencontres locales

Outre les rencontres thématiques, le réseau a appuyé le développement de réseaux locaux de tiers-lieux en 2023. En 2024, deux nouveaux territoires ont accueilli un premier apéro local : Le Pays de Lorient-Quimperlé et le Centre Ouest Bretagne.



Les cercles sectoriels

En 2024, les cercles sectoriels impulsés au sein du réseau ont pris leur autonomie. Les tiers-lieux littoraux et jeunesse se retrouvent encore en présentiel à travers des rencontres organisées par leur collectif, et ont à disposition des outils de communication mutualisés.

En juillet 2024, le réseau a aidé le collectif des tiers-lieux littoraux à participer aux fêtes maritimes de Brest.

D'autres filières se structurent au sein du réseau, notamment grâce à l'implication de membres tiers-lieux qui deviennent référents des échanges au sein des Groupes de Travail (GT) de l'ANTL (association nationale des tiers-lieux), à l'instar des Ateliers Jean-Moulin qui suit les échanges du GT culture à l'ANTL, au nom de Bretagne Tiers-Lieux.



Rencontre tiers-lieux et égalité de genres - février 2024

Par ailleurs, tout au long de l'année, Bretagne Tiers-Lieux est la porte d'entrée de l'ensemble des acteurs qui s'intéressent de près ou de loin aux tiers-lieux sur le territoire.

Bretagne Tiers-Lieux a suivi et répondu tout au long de l'année 2024 à de nombreuses sollicitations. Ces échanges ont permis de présenter le réseau, l'écosystème tiers-lieux dans son ensemble, les outils d'accompagnements et formations existantes mais aussi de procéder à plusieurs mises en relation entre tiers-lieux, porteurs de projet et autres acteurs du territoire.

Plus de 150 demandes entrantes traitées en 2024, dont une centaine de rendez-vous individuels d'orientation et/ou d'accompagnement ont été réalisés avec divers lieux, acteurs et porteurs de projets, pas encore membres du réseau et en fonction des demandes. En complément, des visites apprenantes ont été proposées tout au long de l'année par 10 lieux membres, relayées dans les communications du réseau.

30

Représentations

En 2024, Bretagne Tiers-Lieux est intervenu plus de trente fois pour présenter le réseau et l'écosystème des tiers-lieux bretons sur divers événements, en fonction des demandes des acteurs du territoire (journées ACTES, colloques, forums, formations/incubateurs de l'ESS, assemblées générales de partenaires, comités partenariaux,...)

Le festival des tiers-lieux bretons

En juin 2022 s'est tenu le festival le Grand Bain à Maison Glaz (Gâvres). Cette première édition était l'événement fondateur pour la communauté des tiers-lieux bretons. Il avait pour but de donner envie aux tiers-lieux de s'impliquer et de se fédérer autour d'un objet commun, de faire connaître la richesse et la diversité des activités des tiers-lieux bretons.

En 2024, notre festival biennuel a fait son grand retour à l'îlot Kergaher. Et soudain... la dissolution a fait irruption dans la préparation du festival. Le festival intitulé "Le Grand Plongeon" s'est tenu les 4 et 5 juillet à Guidel, et son programme axé sur le rôle des tiers-lieux dans les transitions a été actualisé afin de nourrir une réflexion de fond sur le rôle des tiers-lieux dans cette séquence inédite. Plusieurs questionnements et envies d'agir ont agité notre écosystème.

Ces deux jours ont permis de plonger au coeur de ces questionnements, d'échanger collectivement sur notre rôle, notamment politique, sur les territoires. Il est aussi ressorti que les rencontres physiques restent primordiales pour continuer l'interconnaissance au sein du réseau, créer des liens entre lieux et ainsi, se souder, s'entraider et porter une voix commune forte. Faire réseau est plus que nécessaire.

A l'image des tiers-lieux, cet événement particulier a surtout été un moment de célébration pour le réseau!



En résumé....

2

Rencontres
régionales

2

Rencontres
locales

1

Rencontre
Acteurs publics

1

Festival des
tiers-lieux

Mais aussi...
participation aux fêtes maritimes.



2. Etre à l'écoute des besoins des membres

Un processus d'accueil pour les adhérents

En 2024, le réseau a pu expérimenter un nouveau processus d'adhésion à la demande des membres à l'Assemblée Générale 2023. En partant des critères du manifeste, la politique d'adhésion a pour ambition de définir plus clairement les contours du faire tiers-lieu et les valeurs qui réunissent notre collectif breton. Elle permet de favoriser l'accueil de divers adhérents (personnes morales, physiques, lieux en création, indépendants et partenaires,...) tout en assurant des espaces de dialogues uniquement entre tiers-lieux pairs, enrichissant ainsi la relation entre lieux et avec le réseau. Cette redéfinition permet également au réseau de réfléchir à un offre adaptée à chaque typologie d'adhérents, notamment les porteurs de projet en création.

Il a été défini 3 catégories d'adhérents :

- Les "**membres tiers-lieux**" qui s'engagent d'ores et déjà dans les valeurs du faire tiers-lieu,
- Les "**jeunes pousses**", des porteurs de projet ou des structures déjà existantes qui vont vers le faire tiers-lieu,
- Les "**sympathisant.e.s**", personnes physiques ou morales, travaillant aux côtés de l'écosystème tiers-lieu et pour son développement.

De nouveaux services

En 2024, le réseau a développé ses services, en lien avec les nouvelles catégories d'adhésion : livret d'accueil, formations courtes, fenêtre juridique, newsletters interne (5), accès au réseau social Slack pour des échanges plus fluides au quotidien.

Le réseau propose de plus en plus d'offres à ses membres, elles sont mises en avant sur le nouveau site internet, via l'agenda et les articles.



Objectif 2025 :

- Développer le processus du budget contributif et favoriser la participation des membres au réseau ;
- Proposer de nouveaux formats d'échanges pour continuer à créer et souder une communauté d'entraide ;
- Accompagner les projets à travers de nouvelles offres de coaching ;
- Valoriser les membres selon leurs spécificités (accueil de séminaire, actions en lien avec la santé, etc) et selon leurs implications dans le réseau (portraits croisés de lieux rencontrés au sein du réseau, podcast, etc).

3. Accompagner et professionnaliser les tiers-lieux

Des formats d'accompagnement pour les membres

Les temps de formation adhérents

3 formations courtes dédiées aux adhérent.e.s ont été organisées en 2024 :

- formation "prévention des risques psychosociaux" (janvier 2024) - 2 jours - 12 participant.e.s
- formation "Mécénat" (mars 2024) - 2 jours - 15 participant.e.s
- formation "Enjeux juridiques des modèles tiers-lieux" - 5 jours entre novembre et décembre 2024 - 12 participant.e.s

Au total, ce sont 25 projets bretons qui ont participé à ces formations courtes.

Plus de 20 retours positifs ont été faits sur ces journées. Les bénéficiaires mettent en avant la qualité des formateur.ice.s, les formats d'animation dynamique, les échanges créés entre pairs et une plus-value pour la pérennité de leur projet.

Les autres formats d'entraide testés

D'autres formats ont été proposés comme un webinar avec Commune Mesure sur l'évaluation d'impacts socio-environnementaux, ou encore, les fenêtres juridiques.

Ces visios sont organisées tous les deux mois sans inscription et à prix libre, d'une durée d'une heure, les membres peuvent y poser leur questions juridiques précises et un ou deux membres du collectif des juristes engagé.e.s sont présent.es. pour y répondre.

35

Tiers-lieux
formés

Une formation certifiante pour les facilitateurs de tiers-lieux : 3ème édition

La formation action « Piloter un Tiers-lieu » a pour objectif de professionnaliser le monde des tiers-lieux en assurant une montée en compétences des facilitateurs/gestionnaires de lieu, en vue d'une certification auprès de France compétences. Bretagne Tiers-Lieux assure la coordination pédagogique et logistique de la formation ainsi que le tutorat des stagiaires. Bretagne Tiers-Lieux s'entourent pour l'animation des modules de 8 formateurs experts de Bretagne.



Pour cette troisième session, 10 personnes ont participé à la formation Piloter un tiers-lieu

Cette formation est proposée en partenariat avec la Coopérative des Tiers-Lieux, organisme de formation partenaire, et France Compétences.

Le marché public d'accompagnement

Depuis juin 2024, BTL est opérateur du marché public d'accompagnement des tiers-lieux, porté par France Tiers-Lieux, pour la région Bretagne. Ce dispositif national vise à renforcer le soutien aux tiers-lieux du territoire en leur proposant un accompagnement structuré et adapté à leurs besoins. Dès la fin juillet, le réseau a pu déployer ce dispositif, amorçant ainsi une nouvelle dynamique d'appui aux acteurs locaux.



La communication autour du marché public a été lancée durant l'été 2024 afin de faire connaître le dispositif aux tiers-lieux bretons. Grâce à cette visibilité, les premières demandes d'accompagnement ont été reçues dès septembre. En décembre 2024, le réseau comptabilisait plus d'une vingtaine d'entretiens réalisés, avec quatre diagnostics en cours et deux accompagnements déjà lancés. Les accompagnements vont se poursuivre jusqu'à juillet 2025.

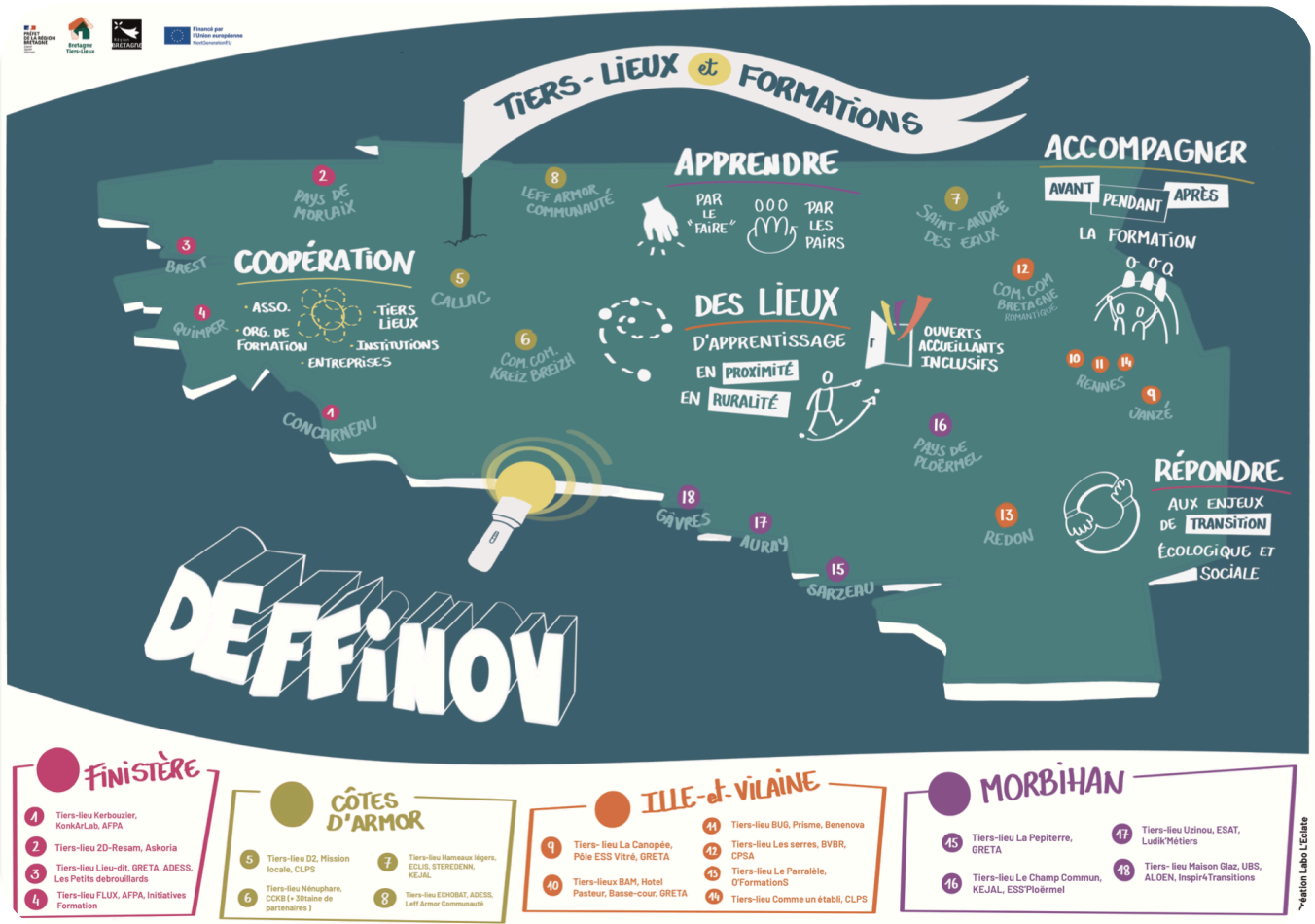
Ce dispositif représente une avancée significative pour le réseau, lui permettant d'expérimenter un suivi plus individualisé des projets, une démarche qui n'avait pas encore pu être mise en place jusque-là. L'accueil des demandes et la réalisation des diagnostics sont assurés par l'équipe salariée, qui oriente ensuite les accompagnements vers des expert.e.s préalablement sélectionnés dans le cadre de la réponse au marché public.

Pour assurer un accompagnement de qualité, **seize lieux** compagnons ont été identifiés et mobilisés. Ces lieux, experts dans leur domaine, interviennent selon les besoins spécifiques des tiers-lieux accompagnés et sont rémunérés pour leur compagnonnage et leur grande compétence.

Au-delà de cette expérimentation, ce dispositif permet de réfléchir à de nouvelles offres d'accompagnement pour l'avenir. L'enjeu est d'assurer un appui structuré et pérenne aux tiers-lieux, tout en garantissant une juste rémunération des acteurs engagés dans l'accompagnement des porteurs de projets. Cette initiative ouvre ainsi la voie à un renforcement des solidarités et des compétences au sein du réseau.

4. Porter la parole et coordonner des actions avec les acteurs publics en soutien aux tiers-lieux

Deuxième année pour les tiers-lieux apprenants du dispositif Deffinov



La Région Bretagne et l'État soutiennent, pour une durée de trois ans, 18 tiers-lieux apprenants et leurs partenaires dans le cadre du dispositif Deffinov. Les objectifs de ce programme :

- Remobiliser les publics éloignés de la formation
- Proposer des lieux d'apprentissage de proximité, notamment en zone rurale
- Renouveler l'offre de formation pour répondre aux enjeux de transition écologique et sociale

En 2024, des premières actions de formation ont eu lieu dans les tiers-lieux avec le soutien de la Région : Chantier école - métiers du second oeuvre à l'Hôtel Pasteur et au BAM avec le GRETA, Prépa avenir jeunes - découverte des métiers de l'artisanat à Comme un Etabli avec le CLPS, BPJEPS au Parallèle avec O'formations, formation expérimentale et pré-qualifiante proposée autour du transport vélique et des voiliers de travail à Maison Glaz avec Skravik,...

Accompagnement du réseau

En 2024, l'accompagnement aux consortiums DEFFINOV, à la fois collectif et individuel, a eu pour objectifs de :

- créer des coopérations pérennes au sein des consortiums en favorisant l'interconnaissance et la sensibilisation aux enjeux de chacun (tiers-lieux, organismes de formation, autres partenaires)
- Inciter au pair à pair et à l'échange de bonnes pratiques entre projets de différents territoires
- amorcer une réflexion collective autour d'une démarche de capitalisation et de documentation des expérimentations Deffinov.



Journée tiers-lieux apprenants - Comme un Etabli

6

journée d'ingénierie
d'accompagnement
collectif

3

journées de
codéveloppement

1

Temps fort
régional

21 novembre 2024 : journée régionale des tiers-lieux apprenants bretons

Bretagne Tiers lieux, en co-organisation avec la **Région Bretagne** et les tiers-lieux partenaires, avec le soutien de la **DREETS Bretagne**, ont proposé une **deuxième rencontre régionale** suite à celle du 13 janvier 2023 à Concarneau, en présence de madame **Forough Dadkhah**, Vice Présidente au conseil Régional de Bretagne, en charge de l'emploi formation et orientation.

Cette rencontre a permis de donner à voir toutes les activités menées dans les **tiers-lieux apprenants**, les **relations créées avec divers acteurs de territoire**, de l'emploi et de la compétence, mais aussi de valoriser les apports et le futur de ces actions. Elle résonne aujourd'hui comme un point d'étape et a mis en lumière :

- Ce qui a été fait, les coopérations initiées, les actions de formations innovantes qui ont été imaginées, etc.
- Ce qui est à faire pour les deux prochaines années : réouvrir les possibles, embarquer de nouveaux partenaires, consolider les expérimentations en dynamique pérenne sur chacun des territoires.
- Le travail à mener pour élargir la réflexion au sein de notre collectif à d'autres tiers-lieux proactifs sur le terrain de la formation et ainsi favoriser l'échange de pratiques apprenantes.



**NOTE
TIERS-LIEUX
APPRENANTS**

BRETAGNE TIERS-LIEUX
LA MAISON COMMUNE DES TIERS-LIEUX
WWW.BRETAGNETIERSLIEUX.BZH



A cette occasion, BTL a également rédigé un panorama thématique "Apprendre en Tiers-Lieu"

Développer une communauté d'acteurs publics engagés pour les tiers-lieux

Première journée dédiée aux acteurs publics

Elus, agents, acteurs des tiers-lieux et de la société civile... C'est près de 200 participants qui ont répondu présents à la première rencontre régionale dédiée aux collectivités et aux tiers-lieux organisée le 5 mars 2024 à l'Hôtel de Courcy en présence de Laurence Fortin, Vice-présidente de la Région Bretagne à l'aménagement. Cet événement était coorganisé par la Préfecture de Région, la Région Bretagne, Bretagne Tiers-Lieux, BRUDED et en partenariat avec la Banque des Territoires, la CRESS et Résovilles. La forte participation a permis de confirmer que le sujet émergent des tiers-lieux est un enjeu de préoccupation partagé par les élus et les citoyens.

c'est également à cette occasion que Bretagne Tiers-Lieux a pu présenter la publication du Panorama des tiers-lieux bretons 2024.



Appui aux démarches de soutien et de développement aux tiers-lieux portées par les collectivités

- en 2024, Bretagne Tiers-Lieux a pu appuyer 18 collectivités locales à trouver des ressources adaptées à leurs besoins et à mettre en place une méthode projet adaptée aux enjeux des tiers-lieux.
- Le réseau travaille également à outiller des tiers-lieux dans leur relation aux collectivités territoriales
- Par ailleurs, le réseau prend part à l'édition de ressources dédiées aux acteurs publics portés par l'écosystème : Le Guide dédié aux collectivités territoriales de France Tiers-Lieux (2023), Le MOOC Tiers-Lieux avec le CNFPT (2024)

Visites de tiers-lieux avec les clubs Petites Ville de Demain

Avec le soutien de la Banque des territoires, BTL a pu organiser deux journées d'échanges et de visites: à Dol-de-Bretagne pour les chefs de projet du département 35 et 22 puis à Rostrenen pour les chefs de projet du département 29 et 56. Au total, ce sont plus d'une trentaine de personnes qui ont participé à ces temps d'échanges, avec 20 chefs de projet PVD.

5. Contribuer aux échanges nationaux

La représentation du réseau au national

En plus d'être membre de l'Association Nationale des Tiers-Lieux, Bretagne Tiers-Lieux joue un rôle actif au sein de son conseil d'administration, où Jérémie David représente les réseaux régionaux. Cette présence nous permet de porter les voix des tiers-lieux bretons, défendre leurs spécificités et leurs besoins, tout en participant aux réflexions et aux orientations nationales sur le développement des tiers-lieux. C'est une opportunité précieuse pour faire remonter les réalités de terrain des membres, valoriser les initiatives locales et contribuer à une dynamique collective à plus grande échelle.



Inter-réseau ANTL (toulouse octobre 24)

Une mobilisation réussie pour les tiers-lieux

Grâce à une mobilisation collective auprès des députés, portée par l'Association Nationale des Tiers-Lieux et relayée par les réseaux régionaux, le Projet de Loi de Finances 2025 a été ajusté pour préserver les financements essentiels aux tiers-lieux. Cette victoire permet de sécuriser dans le PLF le maintien des crédits de la politique publique des tiers-lieux dans la loi de finances 2025 au sein du programme Nouveaux Lieux Nouveaux Liens de l'Agence Nationale de la Cohésion de Territoires.

Les groupes de travail nationaux

L'Association Nationale des Tiers-Lieux propose à ce jour plusieurs groupes de travail. Le réseau a été actif dans deux d'entre eux en 2024 :

- Le groupe de travail Culture (suivi par Françoise Maine des Ateliers Jean-Moulin)
- Le groupe de travail Prendre Soins (suivi par Olympia)

Perspectives 2025 : D'autres groupes projets seront rejoints tout au long de l'année par des membres du réseau, pour continuer à maintenir le lien avec le réseau national, notamment le groupe TL nourriciers.



Faire Tiers-Lieux 2024

En octobre 2024, Faire Tiers-Lieux s'est tenu à Toulouse. L'équipe salariée et plusieurs membres du bureau et adhérents y ont participé pour assister aux ateliers, échanger avec leurs pairs et s'inspirer des expériences partagées, enrichissant ainsi la dynamique du réseau.

Communication et visibilité du réseau

Un réseau qui assure une veille et un relais d'informations

Cette année, le réseau a renforcé son rôle de relais d'informations pour ses partenaires. Grâce à nos différents canaux de communication tels que notre newsletter (interne et externe) qui est un relai puissant d'informations. Nous avons donc développé une veille active pour diffuser les ressources, actualités et opportunités essentielles à l'écosystème des tiers-lieux : offres d'emplois, formations, webinaires organisés par les partenaires, appels à projet, articles prospectifs...

Une présence web et réseaux sociaux

Bretagne Tiers-Lieux a renforcé sa communication digitale pour développer sa communauté :

Cette année, nous avons voulu augmenté notre présence en ligne avec le lancement de notre page Instagram. C'est le moyen pour nous de partager du contenu plus spontané que sur les autres canaux et de relayer les actualités de nos membres.



En 2024, Bretagne Tiers-Lieux lancé son tout nouveau site internet pour répondre aux besoins de ses membres

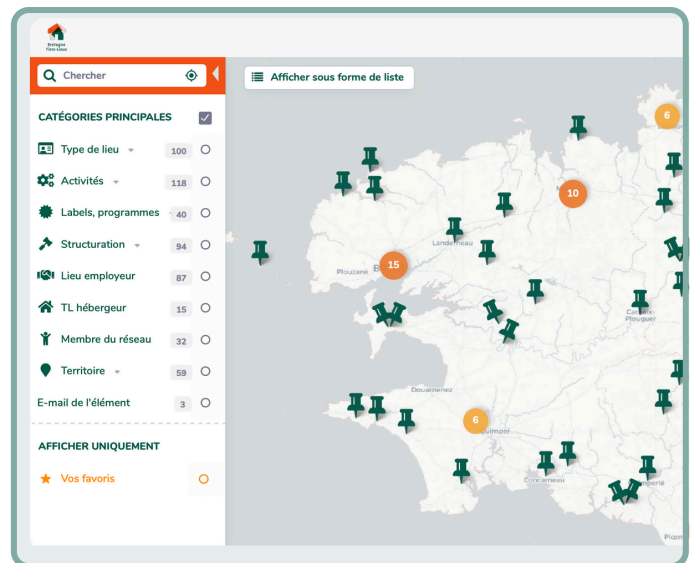
Depuis juin 2023, toute l'équipe travaillait sur une toute nouvelle version de son site internet. Le but était de pouvoir mettre toutes les ressources nécessaires à disposition pour ses membres. C'est donc en septembre 2024 que le site voit le jour. On y retrouve la cartographie des tiers-lieux bretons, notre agenda, nos ressources, nos offres, les offres d'emploi du secteur,... Plus récemment, nous avons également créer une page dédiée aux appels à projets pouvant intéresser les adhérents.e.s.

De nouveaux outils pratiques

La cartographie

Mise en place cette année, elle a été créée pour répondre à un besoin : rendre visibles tous les tiers-lieux bretons sur un même outil. Nous avons développé une cartographie interactive contenant tous les lieux du recensement 2023 (et d'autres depuis). Chaque lieu peut encore à ce jour apporter des modification sur son profil.

Des filtres sont proposés afin de simplifier la recherche : type de lieu, tiers-lieu membre, type d'activité, équipements ...



Plaquette Hébergeurs édition 2024

Par ailleurs, Bretagne Tiers-Lieux a réalisé une plaquette des tiers-lieux hébergeurs sur le territoire afin de mettre en évidence ces solutions d'hébergement pas toujours identifiées par le grand public, les associations et entreprises en recherche de solutions. Elle contribue aussi à mettre en lumière les tiers-lieux dans la politique touristique de la Région

« Vivre en Tiers-Lieux » : Le podcast de Bretagne Tiers-Lieux se développe en 2024

Il s'adresse aux tiers-lieux bretons et a pour objectif de mettre en avant le « faire tiers-lieu » de manière concrète : inclusion, ancrage territorial, hybridation des activités, expérimentation, gouvernance partagée. Retrouvez l'épisode de Chez Angèle et du Parallèle directement sur notre site internet.



Des réunions d'information : Les Fenêtres Ouvertes

En 2024, Bretagne Tiers-Lieux a organisé 5 visios Fenêtres Ouvertes qui ont rassemblé 78 porteur.euse.s d'idées ou de projets de tiers-lieu. L'intention de ce rendez-vous est d'apporter les informations utiles sur l'univers et l'écosystème des tiers-lieux, les structures et offres d'accompagnement, de faire connaître le réseau et ses actions mais aussi de faire du lien entre les porteurs de projets.

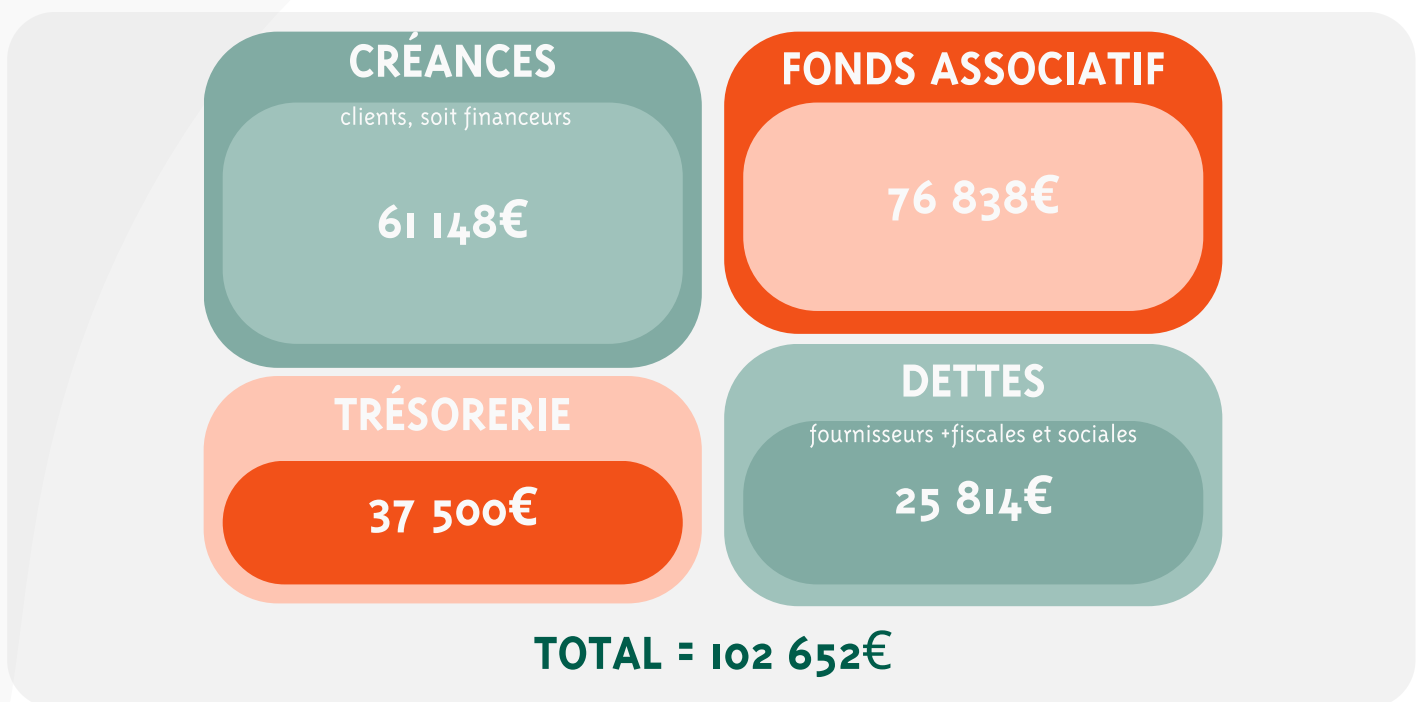


Rapport financier

L'exercice 2024 montre une situation financière et d'exploitation positive pour l'association, avec une consolidation significative des fonds propres et une stabilisation de la structure de coûts :

- Un niveau de fonds propres associatifs en hausse pour atteindre 76 838€
- Un résultat net positif de 30 379€
- Aucune dette extérieure au 31/12.

Bilan 2024



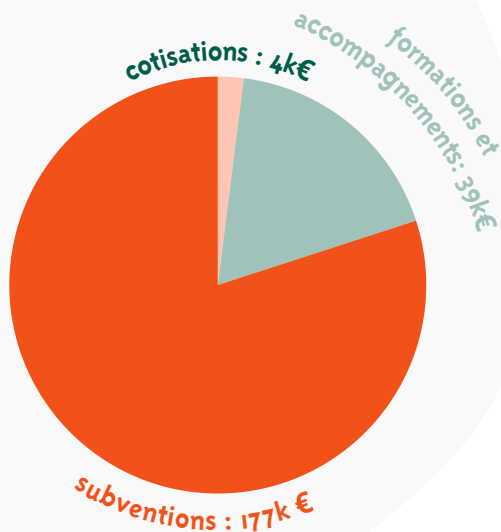
Compte de résultat 2024

Produits d'exploitation

Le principal financeur de l'association reste en 2024 l'Etat via le programme Nouveaux Lieux Nouveaux Liens de l'ANCT : 80K€ de subvention annuelle au titre du soutien à l'écosystème régional des tiers-lieux, du lien aux acteurs et de l'animation de réseau.

L'association a en 2024 conventionné annuellement avec 2 autres partenaires privilégiés :

- la Région Bretagne (direction du développement de la formation et des compétences) au titre de l'appui aux projets Deffinov portés par les tiers-lieux et acteurs de la compétence lauréats de l'AAP (50K€).
- La Banque des Territoires, au titre de l'accompagnement, la formation aux tiers-lieux et l'acculturation des territoires (35K€).

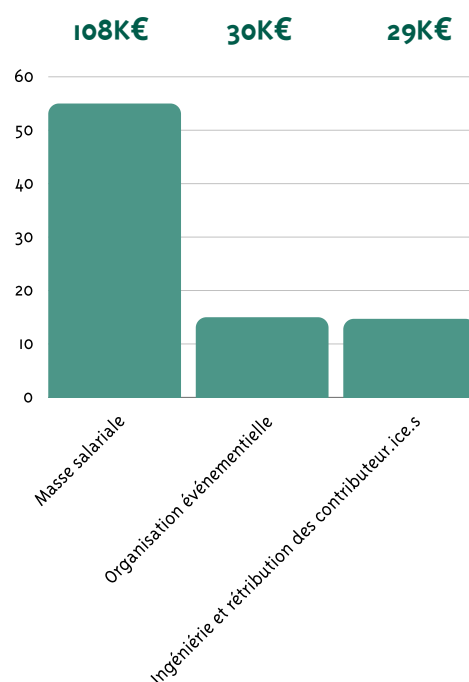


Le total des produits d'exploitation s'élève à **221 226€**, pour un niveau de subventions d'exploitation de **177 804€**, soit **80%** du total des produits. Les ressources complémentaires proviennent de marchés publics ainsi que d'actions de formation (Piloter un Tiers-Lieu notamment). Le niveau d'autofinancement est le même qu'en 2023 et se doit d'augmenter en 2025 pour assurer une visibilité à l'association de son développement.

Charges d'exploitation

Le budget de fonctionnement de l'association est de **196 405€** pour 2024, similaire à 2023. Voici les principales sources de dépenses

Le résultat d'exploitation ressort ainsi à un excédent de **24 822€** qui, ajouté au résultat exceptionnel de **5 558 €** laisse apparaître l'excédent global de **30 379€**



Un réseau régional qui se consolide au même rythme que ses adhérents

Si le niveau de fonds propres ainsi que le résultat d'exploitation sont positifs cette année encore, le modèle économique de BTL reste fragile avec des conventionnements exclusivement annuels et une forte incertitude sur la continuité de certains financements. L'équipe salariée et le collectif de lieux contributeurs sont cependant consolidés et laissent présager la possibilité d'aller sur des financements plus challengeant (en compétence, en trésorerie, en fonctions supports) mais aussi plus structurants pour l'association : marchés publics, fonds européens, etc.

Le réseau travaille également à diversifier ses ressources en proposant progressivement des actions à la charge des bénéficiaires, moyennant une grille de tarifs solidaires et pensées pour être accessible à toutes : participations aux formations, offre de coaching à venir, accompagnement en ingénierie proposé à des collectivités locales...

Perspectives 2025

Renforcer l'**animation et la mise en réseau**, en **multipliant les formats pour permettre à chacun.e de s'impliquer selon ses possibilités et besoins** : café papotes pour assurer un lien continu d'entraide et de partage, remues-méninges pour nourrir sa réflexion, le site internet revisité (veille AAP, boîte à outils) pour outiller et diffuser de l'information au quotidien.



Déployer la **formation et l'accompagnement par et pour les tiers-lieux** pour valoriser et partager les expertises au sein de notre collectif en favorisant le compagnonnage, le pair à pair et le coaching.

Renforcer notre action de **plaidoyer et d'acculturation** : en structurant une parole sur le rôle politique et démocratique des tiers-lieux dans leurs territoires, notamment à l'aune des municipales de 2026.



Encourager et accueillir la **contribution des membres pour des projets collectifs** : développement mais aussi animation de notre budget contributif, continuité de l'expérimentation du conseil stratégique, représentation du réseau à l'ANTL et dans ses groupes de travail thématiques.

POUR RESTER EN CONTACT



Rendez-vous sur notre site internet et abonnez-vous à notre lettre d'info :
bretagnetierslieux.bzh



Pour nous contacter :
contact@bretagnetierslieux.bzh



Adresse postale :
**1, Carrefour Jouaust
35000 Rennes**